



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MARDI 5 JUILLET 2022

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 48 - Mise à disposition du bâtiment multi-usage du Parc des expositions de Béré à l'école de production filière bois et bâtiment

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet 2022, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt neuf juin 2022, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU, M. BEASSE, Mme RICHEL, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme CIRON
Mme JARRET a donné procuration à Mme GALLAND-PLUMEJAULT
M. KESKIN a donné procuration à M. BOISSEAU
Mme CHAUVIN a donné procuration à Mme BOMBRAY
Mme HEBERT a donné procuration à M. NOMARI

Secrétaire de séance : M. BEASSE

OBJET : Mise à disposition du bâtiment multi-usage du Parc des expositions de Béré à l'école de production filière bois et bâtiment

EXPOSE

Le Conseil municipal a, par délibération du 18 février 2020, autorisé la construction d'un nouveau bâtiment multi-usage par le Comité de la Foire de Béré, sur le site municipal du parc des expositions de Béré. Ce bâtiment, sert à stocker son matériel en dehors de la période de la foire, et abrite les bovins pendant la foire. Ainsi, la Ville a conclu un bail à construction avec le Comité de la Foire de Béré, le 22 juillet 2021, pour une durée de 30 ans, à l'euro symbolique et sur une emprise foncière d'environ 1034 m².

Dans le cadre de sa politique en faveur de la formation, la Communauté de Communes a engagé des travaux sur le site Acier+. En effet, ce site accueillera un centre départemental GRETA CFA et l'école de production filière bois et bâtiment. En attendant de pouvoir intégrer ce site, l'école de production a sollicité le Comité de la Foire de Béré afin d'occuper, provisoirement le bâtiment multi-usage, pendant la période scolaire 2022-2023, pour l'installation d'un atelier d'enseignement.

Aussi, il vous est proposé de prendre acte que ces locaux soient mis à disposition temporairement à l'école de production dans l'attente d'intégrer le site Acier+.

DECISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1. De prendre acte de la mise à disposition temporaire à l'école de production, du bâtiment multi-usages du 1^{er} septembre 2022 au 31 juillet 2023, excepté pendant la période de la Foire de Béré.
2. D'autoriser M. Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 5 juillet 2022

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220707-11-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet, 07-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Grégory BEASSE

Le Maire,
Alain HUNAUT



Mis en ligne le 7/07/2022



Le Maire,

Alain HUNAUT